

Approvisionnement d'énergie—Loi

Chambre du Sénat aujourd'hui, le 12 décembre, à 5 h 45 de l'après-midi, afin de donner la sanction royale à certains projets de loi.

Veillez agréer,
monsieur le Président,
l'assurance de ma haute considération.
Le secrétaire administratif
du Gouverneur-général,
André Garneau
Brigadier général

Cette communication est adressée au président de la Chambre des communes.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI D'URGENCE SUR LES APPROVISIONNEMENTS D'ÉNERGIE

MESURE PRÉVOYANT LA CRÉATION D'UN OFFICE DE
RÉPARTITION DES APPROVISIONNEMENTS ET LE
RATIONNEMENT DES PRODUITS CONTRÔLÉS

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Macdonald (Rosedale): Que le bill C-236, tendant à prévoir un moyen de préserver les approvisionnements de produits pétroliers au Canada durant les périodes d'urgence nationale résultant de pénuries ou de perturbations du marché qui portent atteinte à la sécurité et au bien-être des Canadiens et à la stabilité économique du Canada, et à modifier la loi sur l'Office national de l'énergie, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

M. Don Blenkarn (Mississauga): Monsieur l'Orateur, j'ai remarqué avec un vif intérêt que le député de Verdun (M. Mackasey) et le représentant de Waterloo-Cambridge (M. Saltsman) ont signalé dans leur discours que le bill à l'étude empiétait gravement sur les droits de l'entreprise privée, de l'entreprise privée qui va bien au delà des compagnies pétrolières. La loi va empiéter sur les droits des fabricants de peinture, de produits plastiques et va peut-être même contrôler la Commission hydro-électrique de Mississauga, qui dessert mes électeurs. C'est une usurpation totale des droits de presque toutes les entreprises, car il est difficile d'imaginer une industrie ou un travail n'exigeant pas de combustible ou d'énergie, pour employer le mot à la mode.

Monsieur l'Orateur, seul un état d'urgence véritable et grave pourrait exiger une mesure législative d'urgence comme celle-ci. J'ai la vive impression que le pseudo-état d'urgence a été créé par suite d'un manque d'autorité, de direction et qu'il a peut-être été provoqué, comme le signalait le député de Verdun, pour qu'un bon nombre de Canadiens aient l'impression qu'un problème se pose dans ce domaine. Il est grandement temps que le gouvernement nous dise que nous avons tout le pétrole dont nous avons besoin au pays et que le seul problème qui se pose est celui des livraisons; que nous avons toute l'énergie nucléaire qu'il nous faut—en fait, on ferme les mines—jusqu'au début du siècle prochain; que nous avons tellement de charbon que nous ne savons qu'en faire et que nous l'expéditions par bateau au Japon à des prix vraiment peu avantageux. Il n'y a absolument aucune pénurie d'énergie au pays. Un problème se pose peut-être au sujet de l'établissement des prix du pétrole et des livraisons de pétrole, mais cela ne constitue pas un état d'urgence nationale.

[M. l'Orateur adjoint.]

Monsieur l'Orateur, du côté des approvisionnements, il n'y a vraiment pas de grandes difficultés non plus à mon avis. Au dire du ministre, il nous manquera peut-être 200,000 barils de pétrole brut par jour, tout au plus. Mais tout à coup nous découvrons que M. Shaheen peut fournir 100,000 barils de dérivés du pétrole, que nous pouvons expédier 85,000 barils par jour par le canal de Panama et que nous pouvons exporter de 40,000 à 60,000 barils par jour, selon les jours, par navire et par train...

Une voix: Des prunes!

M. Blenkarn: ... sur le marché montréalais. Je suis frappé de voir qu'il s'agit plus d'un problème de prix que d'un problème d'approvisionnement. Certains pays du monde profitent de la guerre israélo-arabe pour vendre leurs produits au marché noir. Nous sommes assez forts au Canada pour résoudre ce problème sans adopter de lois d'urgence qui donneraient au ministre et au gouverneur en conseil, sous prétexte d'une difficulté éventuelle, le droit de procéder à cette gigantesque intervention injuste, qui s'appliquerait aux activités de presque toutes les entreprises privées de notre pays.

Lorsque nous accordons des priorités comme la loi sur les mesures de guerre à un gouvernement, nous devons faire bien attention. Vous savez, au début de l'année, lorsqu'il y eut la grève des chemins de fer, il a fallu environ 48 heures aux députés pour retourner à la Chambre, se mettre au travail et résoudre le problème. Il n'y a pas longtemps, lorsqu'un certain pays décida d'adopter le programme DISC, les députés furent rappelés d'urgence pour résoudre ce problème. Nous sommes revenus très vite pour discuter de cette mesure. Nous ne devrions donner au gouvernement que les pouvoirs nécessaires pour résoudre des problèmes particuliers dans des situations particulières. Devons-nous lui donner carte blanche sur toutes les entreprises de notre pays simplement parce que le gouvernement dit qu'il risque d'y avoir une situation d'urgence? Quoiqu'il en soit, cette urgence semble concerner les prix, et encore, dans certaines régions de notre pays uniquement.

En parlant de prix, mon parti a prôné à la Chambre une politique des revenus qui s'attaquerait à notre problème réel, c'est-à-dire l'inflation galopante due à un gouvernement qui s'en fiche. Lorsque l'on a dit au premier ministre (M. Trudeau) que les habitants de l'est du Canada ne voudraient pas d'un gel des prix, il déclara qu'ils pouvaient geler.

Des voix: Bravo!

M. Blenkarn: Nous prônons une politique globale pour enrayer l'inflation. Nous n'y réussirons pas en nous contentant de donner des pouvoirs à un office, qui se trouve siéger à Ottawa et qui se compose de cinq inconnus, qui auront le droit de diriger le fonctionnement de l'entreprise privée et de l'industrie de notre pays. Nous éprouverons des difficultés au sujet de l'accord sur l'automobile. Comme les pénuries de fuel inciteront les gens à ne pas acheter tant de voitures, nous aurons des ennuis avec notre voisin du Sud. Nous devrions les prévoir. Le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gillespie) devrait se rendre aux États-Unis et parer à ces problèmes avant qu'ils ne surgissent ou que nous soyons touchés par une mesure d'urgence adoptée aux États-Unis ou certaines modifications à l'accord sur l'automobile.

Nous pourrions avoir des difficultés avec d'autres associations commerciales. Nous serons peut-être préoccupés à cause de la chute des prix à la Bourse et le pressentiment